

LE MOT DU MAIRE

Chères Brionnaises, Chers Brionnais,

La fin de l'année approche ... à ce moment il est courant de lancer un regard dans le rétroviseur aussi pour illustrer ceci, deux engagements annoncés dans le projet municipal sont désormais terminés :

- la rénovation de l'éclairage public par led (plus économe et éco responsable), pour un cout d'investissement de 81600 €

- la réfection des routes communales pour un montant de 64500 €

Pour entamer ensemble 2025, j'ai le plaisir de vous inviter, ainsi que les membres du conseil municipal à la cérémonie des vœux qui se tiendra le 11 janvier à la mairie. Bonnes fêtes à tous !!

Bernard LEFEVRE

VIT'DIT !

RECENSEMENT



Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... Les communes de moins de 10 000 habitants réalisent une enquête de recensement portant sur toute leur population, à raison d'une commune sur cinq chaque année. Pour notre commune, il aura lieu en 2025 du 16 janvier au 15 février et sera exclusivement réalisé par l'agent recenseur désigné par le Conseil Municipal. Il s'agit de **Madame Nathalie GASNET**. Vous recevrez donc sa visite très prochainement.



REMERCIEMENTS

Le Conseil Municipal et les enseignants remercient vivement **Monsieur KOWALEVSKI** pour son don de dix casques vélo enfants servant lors des récréations et à la garderie

REPAS DE FIN D'ANNEE DES AINES

Comme chaque année, ce repas est proposé aux personnes de 70 ans et plus résidant sur la commune et constitue un moment de convivialité apprécié de tous. Il aura lieu le **samedi 7 décembre à 12h**, au restaurant **L'Antre-Nous à St-Sulpice-le Guérétois**.

Les bénéficiaires ne pouvant participer à ce repas se verront remettre un panier-garni.

Bon appétit à tous nos aînés !

PERSONNEL COMMUNAL, UNE NOUVELLE « ATSEM »

La nouvelle « Agent Territorial Spécialisé en Ecole Maternelle » est désormais **Madame Julie VILLARD**, du hameau de Monbut, qui a réussi son entretien d'embauche et obtenu son diplôme CAP de Petite enfance en juillet.

Elle travaille donc 25h30 par semaine avec la directrice, et pour les enfants de petite à moyenne section soit 18 enfants.



LE TOUR DE FRANCE FEMININ 2025 A LA BRIONNE !



Ça ne vous a probablement pas échappé, la 5ème étape du Tour de France Féminin 2025 partira de Chasseneuil-du-Poitou le Mercredi 30 Juillet prochain et traversera notre commune pour se terminer à Guéret. Une belle fête en perspective !

NOUVELLE SIGNALÉTIQUE POUR LE JARDIN DE VAL MAUBRUNE

De nouveaux panneaux directionnels posés par le Département de la Creuse mettent particulièrement en valeur le site de VAL MAUBRUNE.



TARIFS COMMUNAUX CONCERNANT L'ECOLE

GARDERIE

Lors du dernier conseil municipal, il a été décidé de maintenir le tarif précédent de 1.40 €, en place depuis la rentrée 2023 (il était de 1,30 € auparavant)

CANTINE

Le tarif facturé par notre fournisseur est de 5,02 € depuis la rentrée de septembre. Il comprend la réalisation et la livraison des repas trois fois par semaine.

Pour aider les familles aux revenus les plus modestes, la commune a mis en place depuis mai 2024 la tarification sociale proposée et compensée par l'état. Le tarif de la cantine est ainsi déterminé en fonction des revenus des parents, sur la base du quotient familial (revenus divisés par le nombre de parts fiscales), attesté par les justificatifs demandés.

Il existe donc trois tranches de tarification :

- Moins de 1000€ : repas tarifé à 1 € (compensé par l'état à hauteur de 3 € par repas)
- De 1001 à 2000€ : repas à 4.92 €
- Supérieur à 2000€ : repas au prix coutant de 5.02 €

Pour la tranche 1, l'Etat prend en charge 3€ par repas et indemnise donc la commune aux termes de 3 mois, la part communale est donc de 1,02 € par enfant et par repas.

Pour la tranche 2, seule la commune participe à hauteur de 0.10 € par enfant et par repas.

La tranche 3 ne bénéficie pas de prise en charge.

Aujourd'hui 29 enfants déjeunent à la cantine, et 24 d'entre eux bénéficient d'une tarification sociale, ce qui représente pour notre commune une dépense mensuelle de 260 euros environ (moins quelques absences prévues).

Pour une année scolaire complète le montant consacré par la commune à l'alimentation des enfants de la cantine est donc de 2448 €, à ce jour et selon le tarif ci-dessus.



TRAVAUX ENEDIS

Vous avez sûrement remarqué qu'ENEDIS réalise depuis quelques semaines d'importants travaux sur notre commune. Ceux-ci ont pour but l'enfouissement et la sécurisation du réseau haute tension. Ils consistent à poser une canalisation souterraine haute tension 20kV, d'une longueur totale d'environ 3,4 km et répartie sur les communes de La Brionne et St-Léger-le-Guéretois.

La restructuration du réseau permettra de déposer les lignes Haute Tension Aériennes sur une longueur d'environ 1,8 km.

Ces travaux comportent également la pose de deux postes de transformation sur la commune, l'un à Mériquet et l'autre sur la route du cimetière.



Coupures de courant pour travaux ENEDIS

D'autres travaux d'ENEDIS entraîneront des coupures d'électricité les 12 et 16 décembre prochains. Consultez les détails sur la rubrique « Agenda & Actualités » du site internet de la commune : <https://www.labrionne.fr/>

PROJET DE PARC PHOTOVOLTAIQUE A LA BRIONNE



La 2ème réunion d'information organisée par la cheffe de projet a réuni environ 22 personnes le 25 avril 2024.

Un point a été fait sur la finalisation des études préalables et l'avancée du projet ainsi que sur la prise en compte des demandes de la municipalité mais aussi des pompiers. Les participants ont ainsi pu poser quelques questions !

Un comité de projet destiné aux maires des communes limitrophes et acteurs locaux a été réuni le 7 juillet.

Le conseil municipal a adopté une délibération favorable lors de la séance du 20/09/2024.

Le dossier de permis de construire a été déposé auprès des services de la préfecture par ENERPARC et est en cours d'examen.

Avis de consultation publique - Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du Grand Guéret

Face au changement climatique, le PCAET constitue la feuille de route collective de transition écologique et énergétique pour le territoire de l'Agglo du Grand Guéret pour la période 2024-2030.

Aujourd'hui, l'Agglo donne la parole aux habitants et acteurs du territoire pour recueillir les avis sur ce projet.

Donnez votre avis du 25 novembre au 25 décembre 2024

En scannant le QR Code ci-contre ou rendez vous sur

<https://www.agglo-grandgueret.fr/plan-climat-air-energie-territorial>



ACTUALITES DE L'ECOLE



Pas de changement cette année côté enseignants avec **Madame Marion DHOLLANDE** qui assure la direction de l'école et gère la classe des Très-Petite-Section/Petite Section/Moyenne Section de Maternelle, avec un effectif de 18 élèves. **Madame Marie-Pauline VALADEAU** accueille quant à elle 12 élèves de Grande Section de maternelle et de Cours Préparatoire.

Les deux enseignantes sont aidées désormais par **Madame Julie VILLARD**, ATSEM (Agent territorial Spécialisé des écoles maternelles) ainsi que par **Monsieur Clément LOUSTALOT** effectuant un Service Civique depuis début novembre et jusqu'à juin prochain.



Une année autour des contes

Petits et grands découvriront les contes traditionnels cette année, en commençant par des ateliers culinaires lors de la journée du goût : gâteaux en forme de sorcière comme celle de Blanche -neige, maison en pain d'épice d'Hansel et Gretel, barbe à papa bleu en référence à barbe bleue.



En novembre, chaque classe s'est rendue à la bibliothèque de Guéret pour un atelier de lecture de contes.

Le 16 décembre prochain, l'école se rendra à Tercillat, au château du Puy pour vivre une superbe immersion au pays des contes.

Après la visite des lieux, ils assisteront à la mise en scène de Blanche neige et de plusieurs contes de Charles Perrault auxquelles ils pourront participer.

Enfin, avant de quitter ce lieu rempli de surprises et de magie, chacun pourra revêtir un costume de chevalier ou de princesse afin d'imaginer ses propres aventures.

TRAVAUX



Ce qui a été réalisé :

- réfection partielle du revêtement (gravillon bitumé) de la seconde moitié du réseau routier communal : Chezal-Benoit, Le Brillaudoueix, le Bourg, le Mas, Les Loges.
- réfection de l'éclairage public en LED (dernière tranche de travaux). Toute la commune est maintenant éclairée par LED.
- réfection des murs intérieurs du secrétariat de mairie
- rénovation du Monument aux morts : peinture de la rambarde et réfection des noms des défunts

- abattage d'arbres pour sécuriser la route à proximité de Monbut
- mise en sureté de l'école (pose de verrous, œilletons et film occultant
- nettoyage du cimetière

Ce qui est prévu :

- Pose d'un escalier extérieur sur le bâtiment Mairie-Ecole pour le respect des normes de sécurité incendie
- Réflexion sur le système de chauffage du bâtiment Mairie-Ecole
- Changement de la porte du pignon du bâtiment Mairie-Ecole
- Etude d'aménagement pour sécuriser l'entrée du bourg côté Mériguet



LES ASSOCIATIONS ONT LA PAROLE ...

LE MOTO CLUB DE LA BRIONNE

Bonjour à tous,

Je suis ravi de faire partager ma passion à des enfants et adolescents qui se rendent tous les samedis à l'école de pilotage afin de participer à l'apprentissage de la moto dispensé par monsieur Jean Salesse.

Comme tous les ans, la première course de motocross UFOLEP se déroulera le 8 mai 2025 sur notre terrain des Fayes à La Brionne. A chaque manifestation, nous avons la chance d'avoir nos bénévoles, très actifs et dévoués pour que la journée se déroule au mieux ; nos partenaires qui nous soutiennent et bien sûr le public toujours aussi nombreux, sans oublier nos pilotes sans qui il n'y aurait pas de spectacle.

Cette année, nous organisons un repas après la course.

Venez nombreux !!!! Pour vous inscrire veuillez contacter Nathalie au 06.46.24.44.29.

Toute personne souhaitant venir nous rejoindre sera vivement accueillie, nous avons toujours besoin de bénévoles et je compte sur votre soutien pour que notre association dure encore très longtemps.

Alexandre GIVERNAUD, Président du MCLB



L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DU RPI

L'Assemblée Générale de l'APE s'est tenue le 1er octobre 2024, avec renouvellement du bureau. Sa composition est la suivante :

Président : Damien CIBOT

Vice-Président : Aurélien PASQUET

Trésorière : Mathilde GROLIERE

Trésorier adjoint : Cédric KOWALEWSKI

Secrétaire : Laura LE DRAN

L'année 2023, fut une année dynamique, l'organisation de nombreuses actions et manifestations a permis de relancer des levées de fonds dans la solidarité et dans la bonne humeur !

L'APE a pu participer aux financements des projets des écoles ; tel que la sortie au verger du Grand Murat pour La Brionne, l'adhésion USEP pour l'école de St Léger ou encore participer aux financements des voyages scolaires.

L'année s'est terminée avec la Kermesse des écoles qui a remporté un vif succès.

Cette année encore, nous espérons pouvoir continuer sur cette belle dynamique avec de nombreuses actions à venir :

- Fête d'Halloween : le 1er novembre 2024, à la salle des fêtes de St Léger, ouvert à tous, au programme : collecte de bonbons, mini disco, buvette, élection des plus beaux costumes et jeux
- Vente de Chocolats de Noël
- Noël des écoles : le 20/12/2024, Spectacle du Magicien LEWIS suivi d'un moment convivial
- LOTO des écoles : 22/02/2025, à la salle des fêtes de St Léger
- Repas à thème : 12/04/2025
- Tombola de Pâques
- Kermesse : juin 2025

Le président : Damien CIBOT

INFORMATIONS UTILES

SECRETARIAT DE MAIRIE:

Le secrétariat de la mairie est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 8H à 11h et de 13H30 à 17H.

Téléphone : 05.55.80.25.15 ; Mail : mairie.labrionne@orange.fr

Ouverture le samedi matin sur rendez-vous !

Retrouvez toute l'actualité de la commune sur notre site internet <https://www.labrionne.fr/>



COMMUNICATION

Inscrivez-vous à l'adresse mail de la commune pour recevoir nos communications par mail :

mairie.labrionne@orange.fr ou bien sur la rubrique « contact » du site de la commune

<https://www.labrionne.fr/>